



LE CHENIL

Par ALBERT PLEAU



DU MECONTENTEMENT DES EXPOSANTS A NOS EXPOSITIONS CANINES

Cet article puisé dans "l'Éleveur de Paris", prouve qu'il n'y a pas que nous qui souffrons de la mauvaise administration des têtes dirigeantes du sport canin:

L'ORGANISATION DE LA CYNOPHILIE

Le vétérinaire Buttin qui est un exposant fidèle tant de Paris que de certaines manifestations de province, qui fut assesseur aux griffons d'arrêt à poil dur dont il est un des bientôt anciens éleveurs, nous écrit, à propos de la série d'articles que nous avons fait paraître sur la question des juges et des exposants, une longue lettre, dans laquelle il reconnaît que si les exposants ont des devoirs, ils ont aussi des droits.

Le vétérinaire Buttin, et il n'est pas le seul, se plaint du sans-gêne, de la mauvaise volonté et de l'incorrection trop fréquente de l'admi-nis-tration de la Société Centrale. "Une fois, écrit-il, que l'exposant a casqué, il est devenu le *cochon de payant* et n'a plus qu'un droit, celui de se taire." Cette année, nous avons été à même de le constater: il a fallu que des membres du comité présentassent des excuses à des exposants reçus au secrétariat avec l'impolitesse incorrecte qui caractérise le secrétaire des bureaux de la Société Centrale.

Le vétérinaire Buttin constate, ce que nous avons aussi constaté, qu'il "est facile de se rendre compte, en comparant les catalogues d'une année à une autre, qu'une grosse majorité des exposants, de l'exposition canine de Paris, surtout, viennent s'y frotter une fois, deux fois, s'y écorchent sans doute trop et n'y reviennent plus."

Quel est le remède? Le vétérinaire Buttin dit que "le sport canin a besoin d'une belle vague de fascisme. Qui voudra en prendre la tête? En attendant, je ne vois qu'une solution, c'est le syndicat des exposants et le jour où il sera organisé — et ce ne serait pas difficile, l'adresse de tous les exposants étant connue — ce jour-là, à nous deux."

N'allons pas aussi loin. Point n'est besoin de "syndicat d'exposants" pour obtenir des réformes: il suffira aux dirigeants des grands groupements régionaux de... montrer les dents.

Le comité rajeuni, comme il vient de l'être, pourra beaucoup s'il veut, et nous sommes persuadés qu'il voudra, car les anciens membres du comité ont senti passer le vent.

Il peut, maintenant que parmi ses membres figurent — ce ne sera sans doute pas une simple figuration — plusieurs présidents de grands groupements régionaux, établir une organisation réelle et judicieuse de la cynophilie, un règlement général des expositions et concours, un règlement nouveau du L. O. F. Mais il est indispensable qu'il réforme l'administration de la Société Centrale.

A propos des désignations des juges, il est arrivé que M. X..., proposé par un groupement important de province à l'agrément de la Société Centrale parce qu'il figure sur la liste des juges du club spécial de la race qu'il allait être appelé à juger, parce que à deux ou trois ou quatre reprises il a jugé cette race avec l'agrément du comité de la Société Centrale est *refusé* comme juge sous le prétexte qu'il n'est pas qualifié.

Le fait s'est produit cette année à trois reprises différentes. Nous sommes persuadé que le comité l'a ignoré, et que ce ridicule refus provient uniquement de l'administration de la S. C. qui n'a pas pris la peine — la paresse est mère de tous les vices — d'ouvrir ses dossiers et de consulter les listes des juges qualifiés!

Tant que la cynophilie ne sera pas organisée en France, tant qu'il n'y aura pas un "Code des Expositions", un "Code des épreuves et concours" dont les principaux articles auront été arrêtés de concert entre le comité de la Société Centrale, les représentants des grandes sociétés régionales et ceux des clubs spéciaux ayant réellement vie et activité — n'étant point des clubs fantômes ou des petites chapelles — il y aura entre les cynophiles et le pouvoir dirigeant un malaise. Nous nous efforcerons de concilier les uns et les autres, en montrant ce qu'il y a à faire.

Paul MEGNIN.

LE BRAQUE ALLEMAND

Les Allemands sont restés presque entièrement réfractaires à l'anglomanie; c'est à peine si les Pointers et Setters y sont connus et pratiqués par quelques riches propriétaires.

Rien n'a pu développer le goût des Allemands pour les chiens anglais: ils sont restés fidèles à leur Braque et ne consentent pas à l'abandonner.

Le Braque allemand même n'est pas généralement employé; d'ailleurs, il n'est pas très facile de s'en procurer